# 

* Datum : 14-04-2004
* Taal : Frans
* Sectie : Wetgeving
* Bron : Numac 2004710849
* Auteur :

Par jugement du 5 avril 2004, le tribunal de commerce de Liège a prononcé, sur citation, la faillite de la S.A. La Nouvelle Alliance, établie et ayant son siège social à 4000 Liège, rue de Campine 195, R.C. Liège 598759, pour les activités suivantes : « restaurant, débit de boissons, traiteur et organisation de réception », titulaire du numéro d'entreprise 0456.860.892.
Curateur : Me Béatrice Versie, avocat à 4000 Liège, rue Lambert le Bègue 9.
Juge-commissaire : M. Jean-Paul Pruvot.
Les créanciers doivent produire leurs créances au greffe du tribunal de commerce de Liège, à 4000 Liège, îlot Saint-Michel, rue Joffre 12, endéans les trente jours du jugement déclaratif de faillite.
Clôture du procès-verbal de vérification des créances : le mardi 25 mai 2004, à 9 h 30 m, salle des faillites (cabinet du greffier en chef au 3
e étage).
Pour extrait conforme : le greffier en chef, (signé) Muriel Godin.